Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260306-DEL6_2026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 13
Exprimés : 13

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 2 mars 2026
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. Jean Yves QUÉRÉ, excusé.
Secrétaire : Mme Anne Marie CLAQUIN.

N° 2026/006 – Cotisation 2026 : Association des Maires Ruraux du Finistère

L'association des Maires Ruraux du Finistère (AMRF) rassemble en toute indépendance et sans considération d'appartenance politique les maires et adjoints des communes de moins de 3 500 habitants, pour les représenter, les défendre et les soutenir dans leur action.

Interlocuteur spécifique du monde rural, elle agit auprès des différents décideurs et partenaires pour défendre les enjeux de la démocratie locale, de la ruralité et du développement équilibré des territoires, ainsi que des moyens indispensables à l'exercice des mandats locaux.
Force de proposition et d'action à l'échelon national, les Maires Ruraux forment un réseau d'échange, de mobilisation et de solidarité à l'échelon local.

M. le Maire indique que le coût d'adhésion pour l'année 2026 est de 130 €.

Le Conseil municipal, est appelé à renouveler l'adhésion de la commune à l'AMR29.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
- **DÉCIDE** d'adhérer à l'AMR29 pour un montant de 130 €.

MAIRIE DE CONFORT-MEILARS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29790 FINISTÈRE

Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU